

CELLES 2023



Du 18 au 21 mai

Une fiche par
personne

Fiche d'inscription

Inscrivez-vous en
ligne via le QR Code

Nom : Prénom :

Rue : Num : Code Postal :

Localité : Pays : Téléphone :

E-mail : Club :

Véhicule (si vous êtes le chauffeur) : Immatriculation :

Type de tente/logement : Jour prévu de votre arrivée :

Groupe de reconstitution - Thème :

Bourse : métrage nécessaire :

Inscription obligatoire pour TOUS (par personne) à partir de 14 ansX 15 € = €

Les participants avec véhicule bénéficieront de 2 tickets boisson.

Jeudi 18 mai : Possibilité de se restaurer sur place

Vendredi 19 mai :

Petit déjeuner « all in »X 6 € = €

Souper : Boulettes Sauce Chasseur, Frites, SaladesX 15 € = €

Enfant jusque 12 ans X 8 € = €

Samedi 20 mai :

Petit déjeuner « all in »X 6 € = €

Dîner : repas du samedi midi (lunch packet)X 6 € = €

(uniquement servi lors de l'arrêt pendant le circuit sur la place Monseu de Ciney)

Souper : barbecue (4 viandes) et ses accompagnementsX 17 € = €

Enfant jusque 12 ans X 10 € = €

Dimanche 21 mai :

Petit déjeuner « all in »X 6 € = €

Dîner : Filet de Dindonneau - Gratin dauphinois - légumes ChaudsX 16 € = €

Enfant jusque 12 ans X 10 € = €

Par ma signature, je déclare avoir pris connaissance du
règlement de la manifestation et y adhère en tout point

Signature :

TOTAL..... €

ATTENTION: Pour valider votre réservation, merci de nous renvoyer votre fiche d'inscription AVANT le 01 MAI 2023

soit par mail info@101airborne.be soit par courrier 101AB326ENG Route d'Occquier 1A 5590 PESSOUX

ainsi que d'effectuer le paiement sur le compte financier au nom de 101AB326ENG Asbl :

IBAN: BE72 0011 7019 0216 - BIC: GEBABEBB - Avec en communication 'CELLES 2023 + NOM PRENOM

Afin d'éviter le gaspillage, les repas doivent impérativement être réservés et réglés au préalable. Il sera impossible de réserver des repas sur place. Merci de votre collaboration.

CELLES 2023 :

Règlement d'Ordre Intérieur

1. Chaque participant, même d'un jour, est tenu de s'inscrire dès son arrivée.
2. L'accès au terrain est réservé exclusivement aux véhicules alliés de la seconde guerre mondiale ainsi que ceux dont l'aspect extérieur permet de les assimiler.
3. Seules les tenues (civiles ou militaires) de l'époque 39 – 45 alliées seront admises. Les tenues de l'Axe sont interdites.
4. Extinction des groupes électrogènes à minuit.
5. La vente et le débit de boisson sur le site n'est pas autorisé sauf pour les organisateurs de la manifestation.
6. Les bouteilles en verre sont interdites dans le chapiteau.
7. Toutes les armes doivent être en ordre avec la législation actuelle. Dans le cas contraire, les armes sont interdites sur le terrain et la voie publique. Chacun est responsable.
8. Seules les tentes militaires kaki alliées de la seconde guerre mondiale sont admises. L'utilisateur veillera à son ancrage pour en éviter la chute ou l'envol
9. Une vitesse raisonnable (MAX 5 Miles/h) est à respecter sur le camp. En cas de terrain gras ou humide, la traction intégrale sera utilisée. Les déplacements « inutiles » seront évités.
10. Il est interdit de faire du feu à même le sol.
11. Veuillez tenir vos chiens en laisse.
12. Les participants sont tenus de se conformer aux indications des forces de l'ordre, des organisateurs et des MP sur le terrain et durant les déplacements en colonne.
13. L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des accidents et vols qui pourraient survenir lors de la manifestation.
14. Il est formellement interdit de vendre des armes, même démilitarisées, sur la Bourse.
15. Les participants sont tenus de respecter l'environnement. Tout vandalisme et/ou dégradation seront signalés aux autorités et sanctionnés. Les bois et forêts sont de propriétés privées à respecter.
16. Chaque conducteur vérifiera que son véhicule soit en ordre d'immatriculation, d'assurance, de contrôle technique éventuel, conforme aux règles du code de la route et que son permis de conduire corresponde au véhicule utilisé.
17. Du fait de son inscription, tout participant marque son accord avec le présent règlement.